

VACANCES, LOISIRS, CULTURE, SCOLARITÉ

Notre **nouveau** contrat-cadre "Action Sociale"

▶ Adhérez **dès maintenant !**

Des
prestations
de qualité
à tarifs
négociés

Quand ?

- ◆ Vous pouvez y **adhérer dès maintenant** pour une prise d'effet au 1^{er} mars 2023
- ◆ **Ou à tout moment** pendant la durée du contrat*

Comment ?

- ◆ **Via le lien URL** transmis par le CDG88 muni du tableau de vos effectifs

* entre le 1^{er} mars 2023 et le 31 décembre 2026

Pour qui ?

- ◆ **Toutes les collectivités vosgiennes** affiliées ou non au CDG88
- ◆ **Pour tous vos agents** quel que soit leur statut, leur grade
- ◆ **Avec ou sans ancienneté**



Quel est le rôle du CDG88 ?

- ✓ **Gérer** les adhésions/résiliations
- ✓ **Communiquer auprès des agents sur leurs droits**, les bons plans selon l'actualité, les procédures d'utilisation
- ✓ **Accompagner vos référents** dans la gestion
- ✓ **Contrôler l'équilibre financier** du contrat-cadre au niveau collectif et individuel
- ✓ **Faciliter les liens** avec les prestataires



Pourquoi ?

- ◆ Répondre à une **obligation réglementaire**
- ◆ Proposer des **prestations à tarifs négociés**
- ◆ **Informers clairement** vos agents des prestations à leur disposition
- ◆ **Bénéficier d'un réel accompagnement** du CDG88 pour vos référents

Composez votre contrat à la carte !

Que choisir ?

- ◆ les prestations d'action sociale à la formule de votre choix
- ◆ les titres restaurant pour le montant de votre choix
- ◆ les deux prestations

Combien ?

Pour les prestations d'action sociale

DE
96.03€
À
290.03€
PAR AN ET PAR AGENT

Pour les titres restaurant

5€
PART EMPLOYEUR
5€
PART AGENT
PAR JOUR TRAVAILLÉ

Déterminer le nombre de jours sur une année ouvrants droit à des titres restaurant
Pour 220 jours travaillés pour 1 agent,
la part employeur = 220 x 5€ = 1 100€

◆ Prestations d'action sociale *Plurelya*

	TARIFS ⁽¹⁾	FRAIS DE GESTION	TOTAL
FORMULE 1	96,03€	13€	109,03€
FORMULE 2	144,53€	13€	157,53€
FORMULE 3	193,03€	13€	206,03€
FORMULE S ⁽²⁾	212,43€	13€	225,43€
FORMULE 4	241,53€	13€	254,53€
FORMULE 5	290,03€	13€	303,03€

(1) Tarifs négociés de 3% par rapport au tarif de base.

(2) La formule S est une formule dite "Solidaire". Les montants des prestations sont plus élevés pour les agents déclarant peu ou pas d'impôts (1 200€ ou moins).

◆ Titres restaurant *Swile*

	PART EMPLOYEUR	PART AGENT	FRAIS DE GESTION	TOTAL PART EMPLOYEUR
50€ : 5 titres de 10€	25€	25€	5€	30€
100€ : 10 titres de 10€	50€	50€	5€	55€
150€ : 15 titres de 10€	75€	75€	5€	80€
Autre	50%	50%	5€	50% + 5€

Les tarifs et les frais de gestion sont des forfaits annuels par agent.

Plurelya + *Swile*

Frais de gestion
18€ 16€

